

Limite des circonscriptions électorales

M. l'Orateur: La motion du député requiert le consentement unanime de la Chambre, conformément à l'article 43 du Règlement. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Il semble y avoir consentement unanime. La motion sera mise en délibération. Je crois avoir entendu un député dire non. Je repose donc ma question. Y a-t-il unanimité?

Des voix: D'accord.

Une voix: Non.

M. l'Orateur: Apparemment, il n'y a pas unanimité.

* * *

AIR CANADA**LA SUPPRESSION DE CERTAINS VOLS À TERRE-NEUVE—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT**

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, je voudrais moi aussi proposer une motion aux termes de l'article 43 du Règlement au sujet d'une affaire urgente. Des cadres d'Air Canada ont dirigé les avions de la liaison avec Terre-Neuve vers d'autres points du pays les 21, 22 et 23 avril, quoique les sapeurs-pompiers n'aient débrayé que 24 heures et soient retournés au travail le 21 avril.

Je propose donc avec l'appui du député de Saint-Jean-Est (M. McGrath):

Que, de l'avis de la Chambre, le ministère des Transports rétablisse immédiatement ces vols et que des mesures soient prises pour supprimer toute discrimination de la part de quelques cadres d'Air Canada contre certaines régions du pays.

M. l'Orateur: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas unanimité.

* * *

**LA LOI SUR LA RÉVISION DES LIMITES DES
CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES****MODIFICATION CHANGEANT LE NOM DE LA
CIRCONSCRIPTION DE MIDDLESEX EN
«MIDDLESEX-LONDON-LAMBTON»**

M. William C. Frank (Middlesex) demande à présenter le bill C-281, concernant la loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales.

Une voix: Expliquez-vous.

M. Frank: L'objet du bill est de changer le nom de la circonscription que je représente pour qu'il identifie mieux la région géographique qu'elle englobe.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

[M. Herbert.]

**LA LOI SUR LE DÉPLACEMENT DES LIGNES ET
SUR LES CROISEMENTS DE CHEMIN DE FER****MESURE PRÉVOYANT LA PLANIFICATION, L'ACQUISITION DE
TERRAINS ET L'AIDE FINANCIÈRE POUR LES CROISEMENTS DE
CHEMIN DE FER**

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports) demande à présenter le bill C-27, tendant à faciliter le déplacement des lignes de chemin de fer ou l'itinéraire du trafic ferroviaire dans des zones urbaines et à fournir une aide financière en vue de l'exécution de travaux pour la protection, la sécurité et la commodité du public aux croisements de chemin de fer.

(La motion est adoptée, le bill est lu pour la 1^{re} fois et l'impression en est ordonnée.)

QUESTIONS AU FEUILLETON

(Les questions auxquelles une réponse orale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

[Texte]

**LA FOURNITURE D'ARMES ET D'ÉQUIPEMENT CANADIENS AU
PORTUGAL**

Question n° 8—**M. Rowland:**

Quelles mesures le Canada a-t-il prises pour s'assurer que les armes et l'équipement canadiens que le Portugal a pu recevoir en raison de notre association mutuelle au sein de l'OTAN ne soient pas employés pour combattre des mouvements d'indépendance dans les colonies portugaises?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Nous l'avons dit à plusieurs reprises, le Canada n'a pas vendu d'armes au Portugal depuis 1963. Même les ventes de matériel d'un caractère non offensif (tel que les pièces de rechange et les moteurs pour les avions de transport) n'ont été faites que sur la base d'assurances données par le Gouvernement du Portugal que ce matériel ne serait pas employé en dehors de la région de défense de l'OTAN. Si les faits indiquaient que les Portugais emploient en Afrique du matériel canadien, dont le gouvernement du Canada a contrôlé l'exportation, le gouvernement empêcherait des exportations additionnelles.

LES ACCIDENTS D'AVIONS

Question n° 150—**M. Forrestall:**

Pour chacune des cinq dernières années, quel a été le nombre a) d'accidents d'avions mettant en cause des appareils canadiens, b) d'accidents qui ont entraîné des pertes de vie et c) de morts?

M. Joseph-Philippe Guay (secrétaire parlementaire du ministre des Transports): Voici les statistiques en ce qui concerne les accidents survenus à des aéronefs immatriculés au Canada.

Année	a)	b)	c)
	Nombre total d'accidents	Nombre d'accidents mortels	Nombre de morts
1969	503	62	134
1970	531	54	220
1971	544	75	157
1972	615	84	160
1973	715	83	156